



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Marseille le 7/01/2019

DGAS : Assemblée Générale de rentrée mardi 22 janvier 2019 à 14H00 pour tous les professionnels médico-sociaux

Suite aux mobilisations du personnel et à l'organisation des tables rondes qui ont eu lieu en octobre, une délégation a été reçue le jeudi 20 décembre 2018 de 9h à 11h, accompagnée des syndicats CGT et FSU, par Madame la Déléguée à l'enfance, la DRH, la Direction de la DITAS, la Direction de l'Enfance, afin de faire le point sur les travaux engagés.

Sur la question de la **Prévention sociale** et de l'Urgence, la Direction de la DITAS nous a fait part de l'avancée des dossiers :

- **Mise en place de réunions de travail avec la CAF** à partir de situations concrètes : un comité de coordination et de suivi est créé (où sont présents les directeurs de la DITAS et de la CAF). Il doit déboucher sur l'élaboration d'un « document cadre », d'ici la fin du premier trimestre 2019. L'objectif étant de réduire les suspensions de droits aux PF et les délais de traitement des dossiers, voir qui « fait quoi « avec » quels outils » et mettre en place des solutions concrètes permettant aux travailleurs sociaux du CD13 de mieux répondre aux usagers. Nous avons rappelé notre revendication à savoir qu'avant toute suspension CAF, les MDS soient consultés avant suspension d'une famille.
- **Convention avec la MSA** : deux réunions ont eu lieu pour débattre de différents axes : celle d'une compensation en postes au regard du travail transféré au MDS soit celle d'une convention de gestion...
- **Partenariat avec les CCAS** : un état des lieux a commencé afin d'évaluer sur chaque territoire les forces en présence, la politique sociale en place et la typologie des usagers. Une prochaine réunion va avoir lieu avec la Présidente de l'union des CCASS, également conseillère départementale et l'Elue à l'Enfance ainsi que la DITAS fin janvier afin qu'un document officiel soit finalisé.
- **L'Hébergement d'urgence** :
 - Le standard du 115 a été amélioré (matériel renouvelé, augmentation de l'effectif...) afin de débloquent son accessibilité. Deux lignes téléphoniques par MDS sont paramétrées afin de faciliter l'accès, réduire le délai d'attente... Des réunions de travail se poursuivent afin de mieux définir les typologies de publics vulnérables et identifier qui fait quoi (Etat et Département) tout en introduisant une souplesse lorsque les publics émargent sur les critères communs aux deux instances.
 - Le besoin en création de places supplémentaires a aussi été posé avec la volonté du Département de financer des places supplémentaires dans le cadre du budget en DM1(juin 2019). Echéance de ces travaux au deuxième trimestre 2019.

En ce qui concerne l'Enfance, la Directrice nous a fait part de l'avancée des dossiers :

- Création de 11 places supplémentaires d'accueil d'urgence sur une nouvelle structure de Delta Sud implantée hors Marseille (fin 2019 ?)
- 6 places supplémentaires sur le domaine de l'Arbois
- 24 places à l'Association St Michel
- 16 places supplémentaires à l'escale St Charles pour les MNA

Les projections annoncées pour 2019 :

- 500 places supplémentaires pour les MNA avec création d'une structure dans Marseille de 100 places (immeuble Cougit à Salengro) sur appel à projet
- 20 places supplémentaires sur du collectif pour des enfants de 18 mois à 6 ans
- 12 places supplémentaires sur le Mas de Villevieille
- Projet en cours de création de lieu de vie avec 6 places
- Une vingtaine de places en extension prévue sur l'ensemble des MECS
- 200 places supplémentaires envisagées pour des jeunes majeurs dans le cadre du partenariat avec les FJT (actuellement 68 places ; accueil sur 2 plateaux de 4 x 50 jeunes)
- 35 places de + pour les PAD
- Projet de création d'un lieu d'accueil à la journée, internalisé, implanté dans Marseille, prévu pour fin juin 2019, afin de permettre aux enfants et adolescents, en attente d'un placement, d'être accueillis dans de meilleures conditions. La recherche du lieu est en cours, le contenu du projet reste encore à travailler, 4 à 5 créations de postes seraient prévues (à préciser le nombre et les fonctions ?)
- Pour les visites en présence d'un tiers, augmentation de postes budgétaires pour multiplier par 3 l'offre des associations. A ce jour, 2000 visites en présence d'un tiers sont assurées par 3 associations, l'objectif de la Direction est de passer à 6000.
- Un mail va être envoyé aux équipes enfance des MDS afin de faire remonter les difficultés rencontrées avec les associations.
- Pour l'aide au transport des enfants, notamment pour les visites avec les parents sur les MDS, une réflexion est en cours, à partir de l'exemple du Département de Gironde, afin de voir ce qui peut être mis en place.

Les différentes mobilisations des personnels lors du dernier trimestre 2018 ainsi que l'organisation des tables rondes a obligé la Collectivité à s'engager sur la construction de partenariats et sur la mise en place de solutions concrètes. La délégation présente et nos organisations syndicales ont pu mesurer le travail amorcé et la volonté du Département à trouver des solutions.

Par contre, la Collectivité maintient son refus de suppression de la procédure de radiation pour les bénéficiaires du RSA ! Une lettre à Mme la Déléguée à l'Insertion, a été envoyée par la CGT et la FSU, afin de demander une rencontre dans les meilleurs délais sur cette question précise.

Ce n'est que le début d'un travail engagé et il reste beaucoup à faire sur l'Insertion, sur la question des places d'urgence pour les enfants confiés au Département, sur les situations des familles en rupture d'hébergement etc...

C'est pourquoi, il est important de se réunir en Assemblée Générale, pour débattre et réfléchir ensemble

Le mardi 22 janvier de 14h à 17h à l'hôtel du Département, en salle de réunion syndicale A1123 C

Trois heures d'informations syndicales ont été déposées par nos soins

Ensemble, plus forts pour un service social départemental de qualité !